

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/10/2019

Dossier complet le :

24/05/2019.

N° d'enregistrement :

2019-8202

1. Intitulé du projet

Défrichement au lieu-dit CANTINOLE de 2,3131 Ha pour une implantation de vigne.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Chateau Bouscaut

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

COGOMBLES Laurent

RCS / SIRET

3 0 1 | 7 6 6 | 4 8 1 | 0 0 0 1 6

Forme juridique

sas

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47	Défrichement 2,3131 Ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Simple défrichement avec enlèvement des souches.

Pas de démolition à prévoir,

Ce n'est donc pas une modification irréversible.

4.2 Objectifs du projet

Préparation de terrain pour la plantation de vigne en A.O.P Pessac-Léognan

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

1. Coupe rase des arbres existants (qui ne sont pas très fournis ni très grands)
2. Dessouchage des plus grosses souches
3. Expédition des souches dans une filière bois/énergie si possible

L'ensemble de l'opération pourra se faire dans les quelques semaines qui suivront l'obtention de l'autorisation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Activité Viticole relativement classique dans ce secteur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

aucune autre procédure administrative n'est requise pour la réalisation de ce projet

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie défrichée	2,3131 Ha
Massif boisé en proximité	7 Ha

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Chemi du Platane
33650 Martillac

lieu dit Cantinole

Section A N° 663

Coordonnées géographiques¹

Long. - 0° 54' 48" 000 Lat. 44° 23' 23" 000

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur ce type de sol relativement drainant, le drainage n'est pas nécessaire ou utile
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La suppression des arbres entraîne un changement de la biodiversité
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre une consommation d'espace naturel forestier, mais avec la création d'un espace Agricole. On peut constater que l'espace forestier n'est pas très dense, même en friche sur une partie du projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité viticole engendre un risque sanitaire lié à l'utilisation des produits phytosanitaires nécessaire à la culture de la vigne. L'utilisation de ses produits est encadrée par une réglementation adaptée.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La vigne engendre beaucoup de travail depuis son implantation et pendant toute sa durée de production. C'est un des secteurs de l'économie Girondine les plus contributeurs de main-d'oeuvre qualifiée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Cadaujac

le.

15 avril 2019

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

CHATEAU
BOUSCAUT



1477 avenue de Toulouse
33140 Cadaujac
Tel. 05 57 83 12 20
Fax. 05 57 83 12 21



Lointain

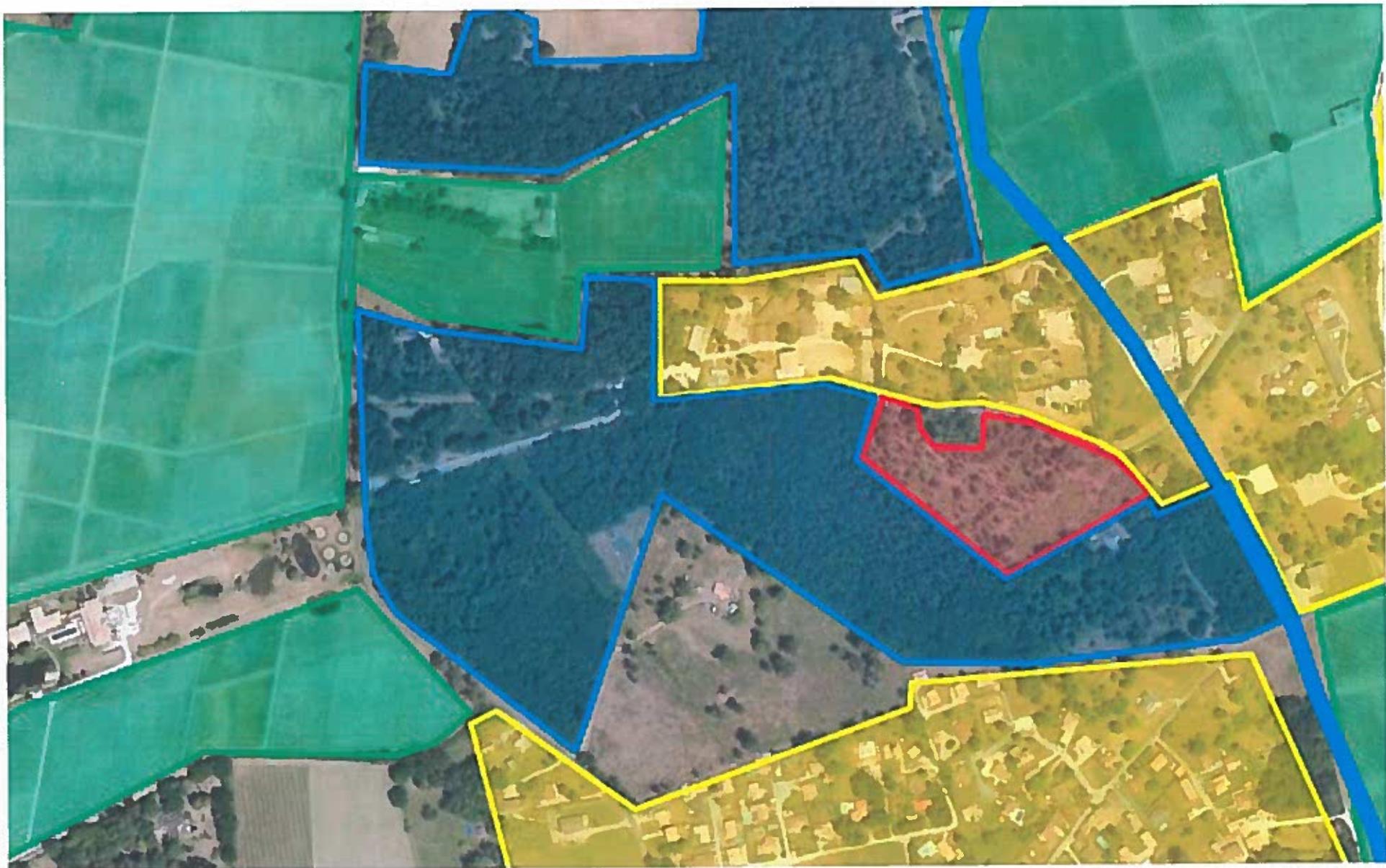


Proche

Annexe 3 : Photographies datées
localisation prises de vues sur annexe 4



Annexe 4 : Plan du projet



**En rouge le projet / en bleu l'environnement forestier / en jaune des zones d'habitation principale / en vert l'environnement viticole
en bleu sur un axe N.NE / S.SO, la conduite d'eau de Budos.**

Annexe 5 : Plan des abords , échelle 1/5000

CERTIFICAT D'EXPERTISE

**Parcelle section A n°663
33650 MARTILLAC**

1. SAISINE

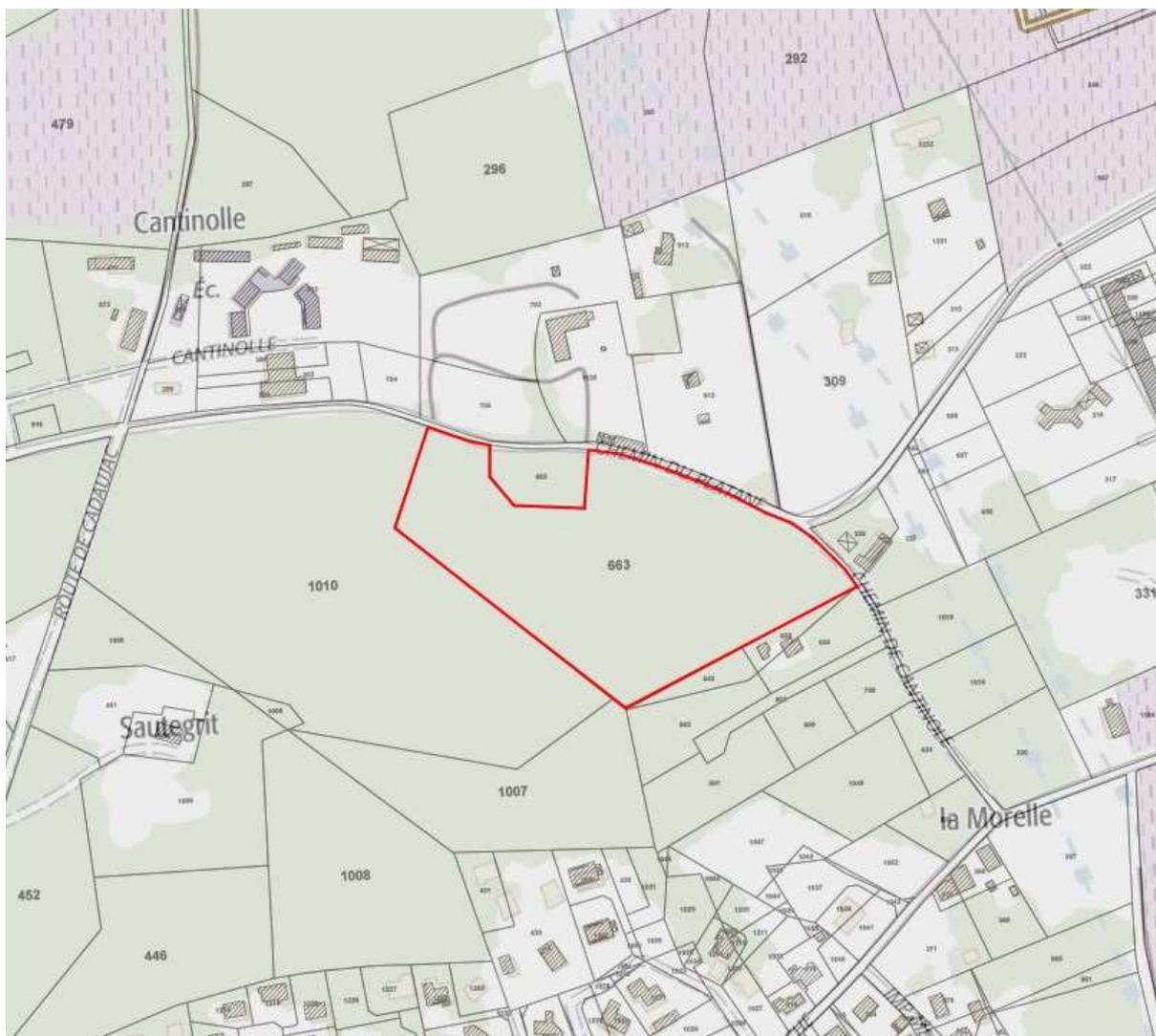
A la demande de Monsieur Laurent COGOMBLES dans le cadre d'un projet d'acquisition.

2. MISSION

Dire si la parcelle cadastrée commune de Martillac, section A n°663 est une parcelle forestière.

3. SITUATION

Emplacement en première ligne le long du chemin du Platane, commune de Martillac.



Source : Géoportail

4. LE FONCIER

Parcelle cadastrée Section A n°663 pour une superficie de 23 131 m², inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Martillac dans le périmètre de la zone N, zone qui doit être protégée en raison de la qualité des sites pour sa plus grande partie et en zone 2AU, zone qui concerne des terrains non encore ou peu équipés, ouverts à l'urbanisation après une modification ou une révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune, sous la forme d'opérations à vocation d'habitat, bureaux et services, commerces et artisanat, tourisme et loisirs pour le surplus.

5. DESIGNATION CADASTRALE

La présente parcelle est classée en bois de pins.

6. DEFINITION D'UNE PARCELLE FORESTIERE

Selon l'article L111-2 du Code Forestier, « *Sont considérés comme des bois et forêts au titre du présent code les plantations d'essences forestières et les reboisements ainsi que les terrains à boiser du fait d'une obligation légale ou conventionnelle.* »

7. ELEMENTS DE DETERMINATION DU CARACTERE FORESTIER

- Plantations d'essences forestières
- Reboisements
- Terrains à boiser du fait d'une obligation légale ou conventionnelle

8. ETAT DES LIEUX

Il ressort de notre visite sur place que la parcelle est composée de quelques gros sujets (une vingtaine de chênes environ) en bordure du chemin du Platane. Le solde est composé de lande avec quelques repousses d'acacias (partie est) ou quelques arbres épars sans valeur commerciale.





9. CONCLUSION ET AVIS D'EXPERT

L'état boisé est une constatation de fait et non de droit, ce ne sont pas les différents classements (cadastre ou documents d'urbanisme) qui établissent cet état.

La parcelle a vraisemblablement été défrichée il y a une vingtaine d'année (absence de souches). Aucune volonté de reboisement ni de plantations d'essences forestières n'est apparente. A notre connaissance, le terrain n'est pas grevé d'une obligation légale ou conventionnelle.

Bien qu'elle soit classée en bois pins au cadastre, celui-ci n'a manifestement pas été mis à jour lors de la dernière coupe rase de pins et du défrichement qui en a suivi.

Le bien sous expertise ne correspondant à aucune des caractéristiques définies dans l'article L111-2 du Code Forestier, nous pouvons considérer que cette parcelle n'est plus à vocation forestière.

Cette étude a été réalisée sous réserve d'éléments qui ne nous auraient pas été communiqués et qui seraient de nature à modifier nos conclusions.

Fait en notre Cabinet à Libourne, le 7 mai 2019.

En deux exemplaires originaux,

Pour servir et valoir ce que de droit. /.

Bruno LEFORTIER

Expert Foncier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Lefortier', written over a horizontal line.

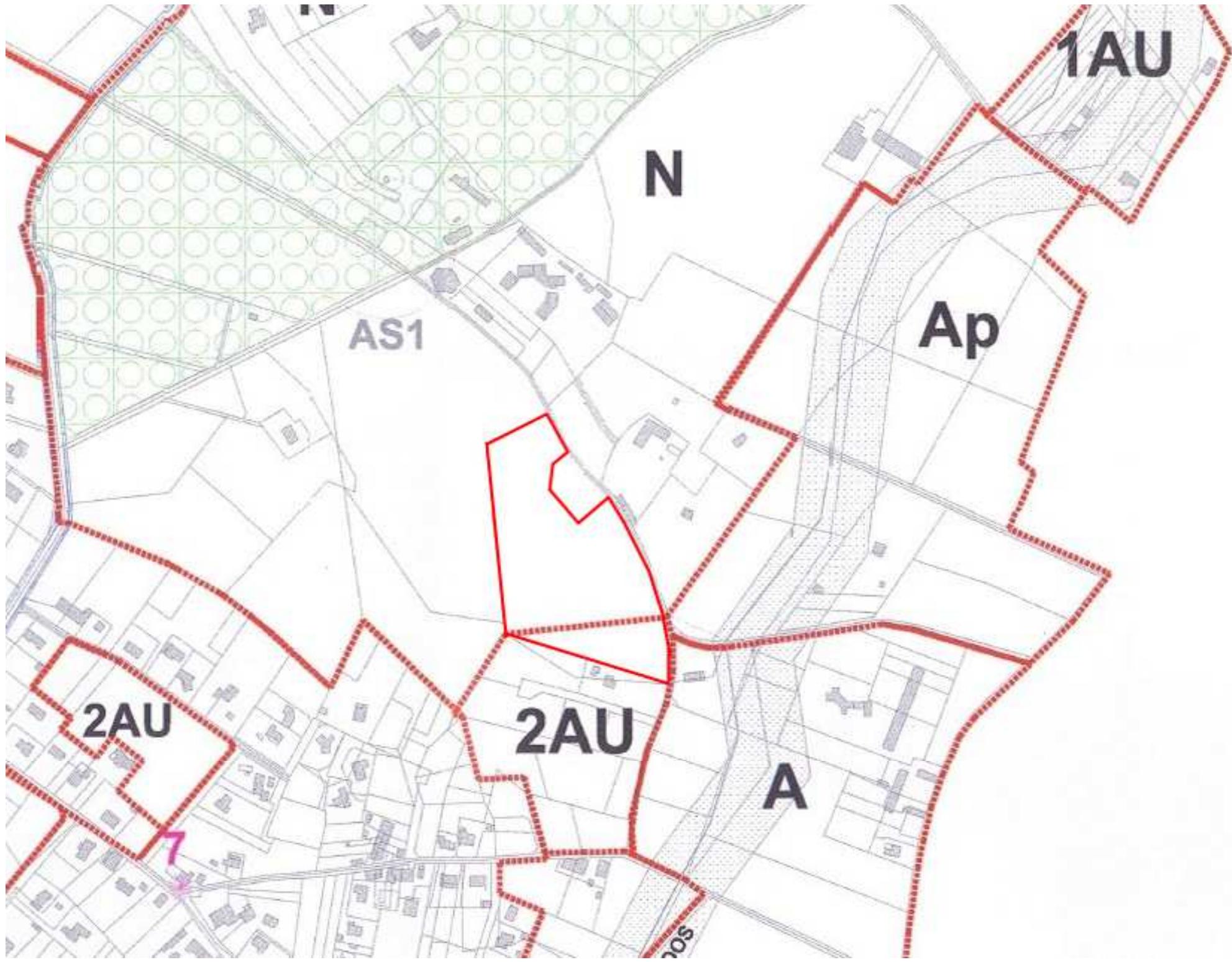
CERTIFICAT D'EXPERTISE

**Parcelle section A n°663
33650 MARTILLAC**

Annexes

ANNEE DE MAJ	2018	DEP DIR	330	COM	274 MARTILLAC	TRES	802	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL	T00042								
Propriétaire		MBVCDJ		TAVERNIER/CLAUDETTE																							
6 CHE DU PLATANE		33650 MARTILLAC																									
PROPRIÉTÉS BÂTIES																											
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				IDENTIFICATION DU LOCAL						EVALUATION DU LOCAL																	
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TEOM	
					R EXO												R EXO										
REV IMPOSABLE COM		0 EUR		COM		0 EUR		R EXO		DEP		0 EUR		R IMP		0 EUR		MAJ TC		0 EUR							
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																											
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				EVALUATION										LIVRE FONCIER													
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FF/DI	S TAR	SUP	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille						
98	A	663		CANTINOLLE	B017	0586		274A		BR	05	PIN	2 31 31	118,49		A TA		118,49	100								
HA A CA		2 31 31		REV IMPOSABLE		118 EUR		COM		R EXO		23 EUR		TAXE AD		R EXO		118 EUR		R IMP		0 EUR		MAJ TC		0 EUR	

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1



1AU

N

AS1

Ap

2AU

2AU

A



205

LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE A SON LOGO !

LA CERTIFICATION HVE :

**UNE RECONNAISSANCE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE
DES AGRICULTEURS**



La **haute valeur environnementale (HVE)** correspond au niveau le plus exigeant d'un dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles.

La **certification environnementale des exploitations agricoles** est une démarche volontaire qui vise à identifier et valoriser les pratiques plus particulièrement respectueuses de l'environnement mises en œuvre par les agriculteurs. Elle porte sur quatre thématiques clés : la préservation de la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau.

Afin d'engager l'ensemble de la filière agricole dans une démarche de progrès environnemental, elle est conçue selon une logique de certification de l'ensemble de l'exploitation en trois niveaux.

Le troisième niveau ou « haute valeur environnementale » s'appuie sur des indicateurs de résultats. La certification de l'exploitation, qui permet d'apposer sur les produits la mention valorisante « issus d'une exploitation de haute valeur environnementale », **garantit un haut niveau de performance environnementale de l'exploitation agricole.**

LE LOGO HVE :

UNE VALORISATION DE CETTE CERTIFICATION

AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

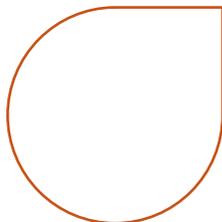
Dévoilé par le Ministre Stéphane Le Foll lors du salon des vignerons indépendants, le 27 novembre dernier, le **logo HVE** accompagne la mention valorisante et peut être apposé sur les produits finis contenant au moins 95% de matières premières issues d'exploitations de haute valeur environnementale. **La présence du logo sur les produits finis permet de valoriser** auprès des consommateurs les efforts des exploitations engagées dans le plus haut niveau du dispositif de certification environnementale.



La démarche de certification environnementale des exploitations agricoles contribue à la mise en œuvre du projet agro-écologique engagé en décembre 2012 par le Ministre.

Retrouvez toutes les informations sur ce projet sur le site Internet du MAAF :

<http://agriculture.gouv.fr/agroecologie-une-force-pour-la-france>



VOIR AUSSI :

<http://agriculture.gouv.fr/Certification-environnementale-exploitations>

<http://agriculture.gouv.fr/la-certification-des-exploitations-agricoles>